



PERMIS CÔTIER - 2023

Caractéristiques :

Ce titre de conduite permet de conduire un bateau d'une puissance motrice de plus de 4.5 kilowatts (6cv), n'autorise que la pratique à titre gratuit d'une navigation sportive ou touristique, pour une navigation de jour et de nuit, sans limite de puissance motrice, sans limite de jauge (volume du bateau) et jusqu'à 6 milles d'un abri (11 km).

Il est nécessaire d'avoir 16 ans révolus le jour de l'examen.

Formation théorique :

Les règles de barre et de route, les balisages, les marques de jour et de nuit des navires, les signaux phoniques de détresse de port, les règles de navigation, la réglementation, la sécurité et la responsabilité du plaisancier, la météorologie, les moyens de communication, l'environnement.

Cette formation est dense et intense, veillez à bien réviser votre code Vagnon avant son début.

Formation pratique de la conduite à bord :

Formation validée par un formateur homologué sur un livret de certification. Les points abordés sont : la sécurité du plaisancier, les incontournables du plaisancier, les responsabilités du plaisancier ainsi que la conduite et les manoeuvres du bateau.

TARIFS DE LA FORMATION (Non compris : Timbre fiscal 78€ + Frais d'examen 30€)	
Formation comprenant : <ul style="list-style-type: none">- 9h environ en groupe de théorie dont 1h30 de théorie de la pratique- 2h de formation pratique de la conduite à bord- Le livret du candidat	410.00 €
Code Vagnon permis-plaisance « Option côtière »	14.00 €

Inscription et dossier :

- Inscription à la formation : Au plus tôt en ligne sur le site du YCCarnac ou à l'accueil.

- Date de dépôt du dossier : Le **dossier** administratif doit être **complet** et **déposé** au Y.C.Carnac **au plus tôt afin que vous puissiez obtenir de notre part votre numéro de candidat (oedipp) et ainsi réserver votre date d'examen théorique dans le centre de votre choix**

- Documents à joindre au dossier d'inscription :

- . la demande d'inscription au permis-côtier (cerfa n° 14681*01) dûment complétée et signée,
- . 1 photo d'identité officielle en couleur (photo conforme : pièce d'identité, passeport... pas de photo d'école).
- . un certificat médical (cerfa n° 14673*01) datant de moins de 6 mois,
- . une photocopie d'une pièce d'identité recto/verso (le permis de conduire n'étant pas considéré comme pièce d'identité)
- . un timbre fiscal dématérialisé 78 €.
- . un exemplaire du contrat de formation dûment complété et signé.



FORMATION THEORIQUE

Ces sessions sont à réserver en ligne.

*Elles peuvent être annulées ou reportées
si le nombre de candidats est inférieur à 4.
Prévoyez de quoi prendre des notes.*

Lundi 17 - Mardi 18 - Mercredi 19 avril	9h30 - 12h30
Mardi 2 - Mercredi 3 - Jeudi 4 mai	9h30 - 12h30
Lundi 17 - Mardi 18 - Mercredi 19 juillet	9h30 - 12h30
Lundi 24 - Mardi 25 - Mercredi 26 juillet	9h30 - 12h30
Lundi 31 juillet - Mardi 1 ^{er} - mercredi 2 août	9h30 - 12h30
Lundi 7 - Mardi 8 - Mercredi 9 août	9h30 - 12h30
Lundi 21 - Mardi 22 - Mercredi 23 août	9h30 - 12h30

FORMATION PRATIQUE de 2H

Nous vous contacterons pour fixer le rendez-vous

La date peut être modifiée en fonction des conditions météo
Prévoyez une tenue chaude et une boisson.

EXAMEN THEORIQUE

A vous de choisir votre centre d'examen, de vous y inscrire et de régler en ligne les frais d'inscription = 30€

Attention vous aurez besoin de votre numéro de candidat (oedipp), nous contacter.

Le jour de l'examen se munir d'une pièce d'identité, de la convocation en format papier ou numérique et d'un masque.

<https://www.lecode.laposte.fr/bateau/>
(Auray - Crac'h - Hennebont - Lanester - Vannes)

<https://www.objectifcode.sgs.com/>
(Lorient - Vannes)

<https://codengo-bateau.bureauveritas.fr/>
(Auray - Vannes)